saison 2025-2026
COMMISSION DES STATUTS ET DES RÈGLEMENTS
1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex
5800000.sr@ffhandball.net
01 56 70 74 74

COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS LIGUE ÎLE DE FRANCE

PRISE EN COMPTE CMCD SUITE À UNE MUTATION (arbitres et techniciens)

Demande à transmettre avant le 31 décembre de la saison en cours et uniquement par voie électronique à la ligue ou au comité selon le niveau de prise en compte

CONTRIBUTION MUTUALISÉE DES CLUBS AU DÉVELOPPEMENT

Je soussigné(e)

nom : prénom :

grade :

n° de licence :

demande que, avec l'accord du club quitté

- ○ **mes arbitrages** soient comptabilisés (socle et seuil) pour le club d'accueil au titre de la saison en cours.
- ○ **ma fonction d'animateur d'école d'arbitrage / accompagnateur d'école d'arbitrage** soit comptabilisée (socle et seuil) pour le club d'accueil au titre de la saison en cours.
- ○ **mes diplômes** soient comptabilisés (socle et seuil) pour le club d'accueil au titre de la saison en cours.

n° du club d'accueil :

nom du club d'accueil :

Fait à : le :

Club d'origine

Nom et prénom du président :

Accord : ○ oui ○ non

Signature :

Décision du comité

○ favorable ○ défavorable

Date :

Décision de la ligue

○ favorable ○ défavorable

Date :